



Élections pour le renouvellement des conseils centraux de l'Université de Bordeaux

Mandature 2026 - 2030

Du 2 au 4 décembre 2025, vous élirez vos nouveaux représentants aux conseils centraux **de l'Université de Bordeaux (UB)** : le **Conseil d'Administration** et le **Conseil Académique (CAC)** : union de la **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire** et la **Commission Recherche**.

Toutes les catégories de personnel de l'UB (BIATSS, enseignants et enseignant-chercheurs, contractuels et titulaires, etc.) et **des tutelles hébergées** (CNRS, CNRS, Bx INP, INRAE, etc...) **votent**. Ces élections détermineront la politique que suivra l'Université de Bordeaux pour les 4 ans à venir.

Le Conseil d'Administration se prononce sur toutes les questions touchant à la politique et à la gestion des moyens humains et financiers de l'Université.

La Commission Recherche est consultée sur les politiques de recherche, la répartition des moyens destinés à la recherche. Elle fixe les règles de fonctionnement des unités de recherche.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire est consultée sur l'offre de formations, les règles relatives aux examens, l'orientation, la répartition des moyens destinés à la formation, l'insertion professionnelle et la vie étudiante.

Pourquoi le SNPTES-UNSA mérite votre confiance ?

Le **SNPTES-UNSA**, syndicat majoritaire de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, conduit une démarche syndicale de terrain, en faisant face aux faits avec rigueur, sans dogmatisme, avec le souci de proposer, la volonté de négocier mais aussi la force de s'opposer chaque fois que nécessaire.

Le **SNPTES-UNSA** s'implique dans toutes les instances pour défendre le service public et l'ensemble des personnels quel que soit leur statut (BIATSS, ITA, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, titulaires et contractuels). La présence de ses élus **dans toutes les instances, notamment celles représentatives du personnel** permet de coordonner les revendications et de défendre activement les dossiers à tous les niveaux. Ce que **seule une organisation syndicale est capable de proposer**. Nos élus interviennent **activement** pour défendre les valeurs auxquelles nous sommes attachés dans un souci d'intérêt général. **Nos listes sont indépendantes**, nous ne nous présentons pas pour rendre service à la direction.

Que défendront les élus SNPTES-UNSA au cours de ce mandat ?

- **Le SNPTES-UNSA s'oppose aux économies budgétaires reposant sur la précarité des agents** contractuels et l'érosion de l'emploi statutaire. Cette orientation déstabilise profondément le fonctionnement de notre établissement (turn-over, inégalités de traitement, surcharges de travail, risques psycho-sociaux) et remet en cause les valeurs de la fonction publique (indépendance du fonctionnaire, financement des pensions). **Nous demandons que les emplois permanents soient stabilisés** et puissent aboutir à une titularisation.
- **Le SNPTES-UNSA** a été un syndicat moteur dans la mise en œuvre de **l'accord de la LPR** (Loi de Programmation de la Recherche) qui a permis des centaines de promotions par repyramide et une amélioration de l'indemnitaire sur les 4 dernières années. Mais les objectifs fixés à l'UB pour l'indemnitaire BIATSS ne sont pas encore atteints, **nous attendons une politique volontaire de l'établissement !**
- **Le SNPTES-UNSA se bat pour une amélioration de la mobilité interne**, notamment des personnels scientifiques. L'employeur doit fluidifier et simplifier la réaffectation de ses agents au sein de l'établissement pour permettre des évolutions de carrière et **prioritairement dans les cas de personnels en souffrance**. Un groupe de travail nous a été promis sur ce sujet, nous attendons encore sa mise en place.

- Le SNPTES-UNSA demandait de longue date une revalorisation des agents contractuels. Le **Schéma Directeur de l'Emploi Contractuel est donc une avancée** mais le dispositif demeure perfectible (promotions, agents au forfait). Sa première mouture, particulièrement défavorable aux agents avec beaucoup d'ancienneté, a nécessité notre intervention pour mobiliser une enveloppe supplémentaire (500.000 euros). **Nous continuerons à nous mobiliser pour l'amélioration du dispositif.**
- Une **Action Sociale plus ambitieuse**. Nous revendiquons une vraie politique sociale conduite par des élus, sur le terrain (comme lors des précédents mandats), et équitable pour tous les sites. Les conditions très dégradées de la restauration collective sur certains sites, doivent encore être améliorées.

Nos candidats :

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Collège C BIASST 6 sièges	
Valérie PROUZET-MAULÉON TBMCore/BRIC - IGR BAP A	
Frédéric DUTREIL BU SVS DSPEG - TCH BAP F	
Christel CHAINEAUD BSE - CDI A BAP J	
Jérôme MACEL PPE - ADT BAP G	
Alexandra MILOCHAU CBMN - IGE BAP A	
Sylvain CRUCHON PPE Victoire - TCH BAP G	



CONSEIL ACADEMIQUE	
CFVU	COMMISSION RECHERCHE
Collège B (MDC)	Collège 2 (avec HDR)
Droit, Eco, Gestion 2 sièges	Droit, Eco, Gestion 1 siège
	Dalila CHENAF-NICET BSE - MDC HDR
Santé 2 sièges	Santé 2 sièges
Stéphane MOREAU ARNA - MCU UF Pharmacie	Santé 1 siège
Géraldine SIEGFRIED BRIC - CR Inserm	Jennifer CATTIAUX TBMCore - IGE BAP A
Sciences et Technologie 2 sièges	Sciences et Technologie 3 sièges
	Gilles PECASTAINGS CRPP - IGE BAP B
Lettres, SHS 2 sièges	Linda BERT ISVV - IGE BAP A
	Vincent HANQUIEZ EPOC - IGR BAP D
Collège C BIASST 4 sièges	Lettres, SHS 1 siège
Stéphanie GUIARD-SCHMID DSPEG - IGE BAP J	Collège 5 Ingénieurs et techniciens 3 sièges
Richard DUCHÈNE ST TP Chimie - TCH BAP B	Sisareuth TAN CBMN - IE CNRS BAP A
Valérie CAZÈRES Collège Santé - ASI BAP J	Magali OTTAVIANI ISM - TCH BAP B
David LACOSTE IUT - TCH BAP C	Jean-Sebastien CHARRÉ IUT - TCH BAP C
	Collège 6 Contractuels, AENES, BIB ou CATC 1 siège
	Isabelle GONDONNEAU PJ - SAENES BAP J

RAPPEL : Les personnels de toutes les tutelles peuvent voter électroniquement pour les conseils centraux de l'université de Bordeaux.

Pensez à vérifier que vous êtes sur les bonnes listes électorales !

Chaque voix compte !

Nous vous appelons à voter et faire voter pour
les listes du SNPTES-UNSA afin que vos élus
puissent vous défendre
avec force et engagement.



Du 2 au 4 décembre
Le 8 décembre

Élections
Proclamation des résultats